



## SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE

### PROCES-VERBAL

#### COMITE SYNDICAL DU 15 FEVRIER 2024

Le quorum étant atteint, Monsieur TRONQUOY, Président, ouvre la séance.

**Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2023** : Pas d'observation.

#### **QUESTION N° 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Suivant l'ordre du tableau, Monsieur TRONQUOY propose la candidature de Monsieur DUQUENOY.

Pas d'observation. La candidature de Monsieur DUQUENOY est acceptée à l'unanimité.

#### **QUESTION N°2 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

M. Evraere : « *En ce qui concerne le coût à l'habitant, est-il pris en compte au moment de la facturation ?* »

M. Tiberghien : « *Il s'agit d'un coût fixe de fonctionnement (bâtiment, électricité)* »

M. Tillier : « *Quel est le tonnage prévu à l'Arrêté préfectoral ?* »

M. Tiberghien : « *100 000 tonnes.* »

M. Tillier : « *Il y a 6 000 tonnes supplémentaires ? Ce sont les syndicats en plus ?* »

M. Tiberghien : « *Il y a une tendance à moins produire d'ordures ménagères.* »

M. Tronquoy : « *Nous sommes un exutoire comme les autres. Nous procédons ainsi pour un avenir plus serein, d'où la nécessité de travailler avec quatre autres partenaires. Si la tendance venait encore à baisser, nous avons les DIB.* »

M. Brouteele : « *Le tonnage va baisser avec le tri à la source des biodéchets. C'est du poids et cela va faire baisser le tonnage. Ces déchets n'ont pas un PCI très élevé.* »

M. Evraere : « *Il faut bien mélanger les déchets.* »

M. Tronquoy : « *Nous avons plus d'électricité que prévu à cause d'une baisse d'activité pour CGW.* »

M. Deschodt : « *Où se fait le broyage ?* »

M. Brouteele : « *Chez Astradec pour le SMLA et Baudalet pour le SIROM et le SMICTOM.* »

M. Tiberghien : « Nous vous informerons quand le dossier du projet de la plateforme à encombrants sera finalisé. Cet outil sera financé par le SMFM. »

M. Broutele : « Auparavant, le broyeur se trouvait sous la salle de contrôle de Flamoval. Celui-ci a déjà provoqué des incendies, qui ont été rapidement maîtrisés. Étant donné ces risques, nous avons cessé de l'utiliser. »

Acté et adopté à l'unanimité.

**QUESTION N°3 : TRAVAUX PONCTUELS – COMPTABILITE – ACTIVITE ACCESSOIRE – EXERCICE 2024**

Pas d'observation. Le Comité Syndical adopte à l'unanimité des voix cette délibération.

**QUESTION N°4 : PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Pas d'observation. Le Comité Syndical adopte à l'unanimité des voix cette délibération.

**QUESTION N°5 : PARTICIPATION FINANCIERE DES STRUCTURES POUR LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE – EXERCICE 2024**

Pas d'observation. Le Comité Syndical adopte à l'unanimité des voix cette délibération.

Séance levée à 18h50

Le Secrétaire de séance,

Joël DUQUENOY

Le Président,

Paul-Loup TRONQUOY

